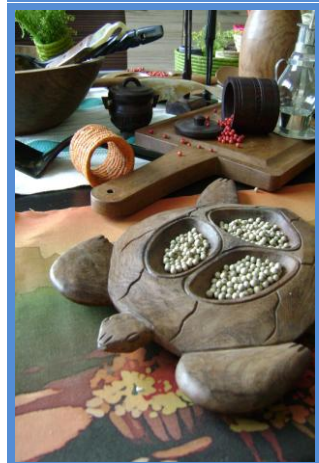
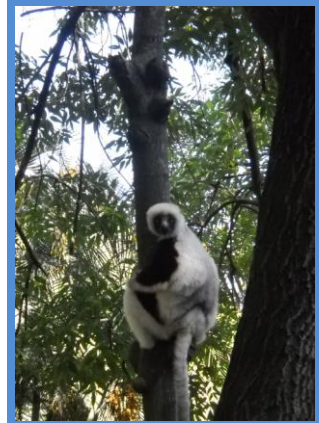




# RAPPORT ANNUEL 2010





## **ASSOCIATION NATIONALE DU COMMERCE EQUITABLE ET SOLIDIAIRE DE MADAGASCAR**

---

*Association régie par l'ordonnance 60 133 du 30 Octobre 1960.*

*Siège :* Malaza Andoharanofotsy  
Près de l'Eglise EKAR Malaza  
Antananarivo MADAGASCAR

*Adresse Postale :*

BP 9041 -A  
Malaza Andoharanofotsy  
Antananarivo 102  
MADAGASCAR

*Adresse mail :*

*info@ancesm.org*  
*rtm-ces@reggioterzomondo.org*

*Téléphone :*

22 570 96  
22 467 26

*Site web :*

*www.commerce-equitable-madagascar.org*  
*www.ancesm.org*

## SOMMAIRE

### **I. MESSAGE DU PRESIDENT**

### **II. RAPPEL SUR ANCESM**

Présentation de ANCESM

Evolution des membres par type

### **III. RAPPORT D'ACTIVITES**

**Les réalisations**

**Les non réalisées**

### **IV. RAPPORT FINANCIER**

Situation des cotisations ANCESM

Journal de ANCESM

Rapport financier 2010

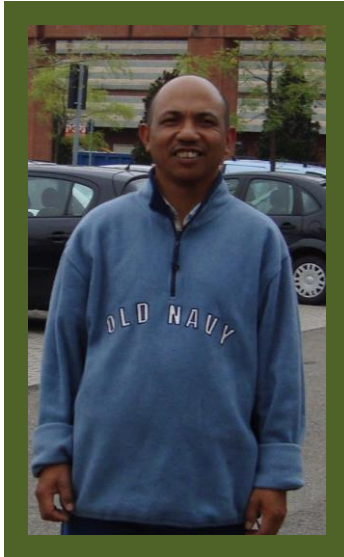
### **V. ANNEXES**

Carte de Madagascar avec répartition par zone de ANCESM

Journal de ANCESM

Cadre logique de ANCESM

## I . MESSAGE DU PRESIDENT



Le premier mandat de trois années arrive déjà à son terme. Au début, même si l'exercice était périlleux, nous avons imaginé ensemble le futur que nous souhaitons. Nous avons formé le vœu que le commerce équitable, ayant pour but d'améliorer la situation des producteurs qui y adhèrent, devrait être promu à Madagascar et que le pouvoir public, préoccupé par le développement social et économique du pays, le considère comme une stratégie d'atténuation de la pauvreté et de promotion du développement durable.

Malgré les activités réalisés au niveau de l'ANCESM durant ces trois années, d'une part, sur la mise en place de la structure et des outils d'organisation pour la Garantie de l'application des critères du Commerce Équitable (Règlement intérieur, Procédures d'évaluation, Contrat d'utilisation du Label ...), et d'autre part, sur la Promotion du commerce équitable et de ses membres à Madagascar et à l'extérieur (Catalogue pour les membres, Site web de ANCESM et de ses membres, Formations (Commerce équitable, Gestion simplifiée, Design, différentes formations techniques...), Fonds d'outils, Recherche de synergies d'actions ou d'activités entre les membres (collaborations techniques et commerciales entre les membres), Participation à des foires et manifestations nationales et internationales ...),

il y a encore beaucoup à faire dans les prochaines années, notamment pour renforcer les dispositifs de promotion du commerce équitable à Madagascar (Cadre législatif du commerce équitable, Registre du commerce équitable, ...) et à l'extérieur (collaboration avec des groupes et associations nationales et internationales qui font la promotion active du commerce équitable, adhésion à des structures internationales du commerce équitable ...).

Soyez assuré en tous cas qu'à l'ANCESM, la promotion et la garantie de l'application des critères du commerce équitable resteront notre credo. Par preuve, la continuation de toutes les activités antérieures, la récente redynamisation de la relation avec l'Etat, qui a abouti à la création d'une structure interministériel préparant le Cadre législatif du commerce équitable à Madagascar, ....

Je forme ensuite le vœu que nous imaginons d'ici quelques années, qu'une nouvelle façon de commercer se développe à Madagascar, à la fois rentable pour les producteurs mais aussi soucieuse de la qualité des relations humaines, respectueuses de l'environnement et porteuses de sens et de valeurs. Une relation commerciale où le prix doit non seulement couvrir le coût de la matière première, des moyens de production et du temps de travail, mais aussi les coûts sociaux et environnementaux.

Utopie, diront certains. Alors laissez vous surprendre par la réussite de quelques groupements de producteurs et exportateurs malgaches ayant travaillé avec des importateurs du commerce équitable des pays du Nord depuis plusieurs années. Dans le monde, près de 1.5 millions de producteurs et travailleurs défavorisés sont estimés bénéficier directement du commerce équitable, avec plus de 1.609 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2006. Sans négliger les ventes locales et les possibilités d'échanges commerciaux Sud-Sud, le mouvement du commerce équitable a privilégié jusqu'à présent les échanges commerciaux Nord-Sud, tout particulièrement dans les secteurs alimentaires et des matières premières (café, cacao, sucre, thé, bananes, miel, coton, fruits frais etc.) mais aussi dans l'artisanat. Le commerce équitable malgache pourrait bien tailler sa place dans tout cela.

Je peux ainsi dire que « Loin du fatalisme ambiant, il est possible de construire le monde auquel on rêve plutôt que de subir forcément celui qui existe ».

Beau programme pour les futures années, n'est-ce pas !  
Naina RAFANOMEZANTSOA

## II. RAPPEL SUR L'ASSOCIATION NATIONALE DU COMMERCE ÉQUITABLE ET SOLIDAIRE DE MADAGASCAR ou « ANCESM »

### 1. Présentation de ANCESM

L'ANCESM est créée en Novembre 2007, il s'agit de la première association du commerce équitable à Madagascar. Elle regroupe les producteurs, les acteurs du commerce équitable. Actuellement l'association est composée de 46 membres. l'Assemblée Générale, le conseil d'administration l'organe de contrôle et le Secrétariat technique constituent sa structure. En février 2008, l'association a tenu sa première Assemblée Générale pendant laquelle les membres ont approuvé le cadre logique, le programme annuel de travail, le budget des activités et le règlement intérieur de l'association. La mise en œuvre des activités de l'association a été aussi initiée telles que les tenues du conseil d'administration. L'ANCESM a déjà un label, déposé à l'OMAPI.

Répartis dans 9 Régions de Madagascar dont 47% à Analamanga et Vakinankaratra, les membres de l'association appartiennent à des milieux professionnels variés, qui agissent pour le développement et la promotion du commerce équitable à Madagascar : organisations paysannes, groupements d'artisans, projets/programme, ONG, entreprises individuelles, coopératives, exportateurs, points de ventes,... et travaillent dans différentes filières de productions : vanneries, bois, marqueteries, fer blanc, agro alimentaires, huiles essentielles, corne, agriculture biologique, coco,...

### 2. Evolution des membres par type

Année	2007	2008	2009	2010
Producteurs*	17	21	26	26
Points de ventes	1	1	1	1
Exportateurs	7	7	8	8
Organisme d'appui	11	11	11	11
total	36	40	46	46

(\*) : inclus dans « producteurs » : les entreprises individuelles, les groupements, les coopératives, les associations, les unions d'associations.



### III. RAPPORT D'ACTIVITES

#### LES REALISATIONS

##### 1. Réalisation de formations spécifiques

L'objectif principal des sessions de formation est d'améliorer les capacités techniques des participants, notamment ceux des membres d'ANCESM,

La réalisation des différentes sessions de formations constitue pour ANCESM un investissement fondamental étant donné que la réussite dans la recherche de débouchés passe avant tout par la fourniture de produits de qualité. D'où la nécessité de formation basé sur la recherche de la qualité.



«...les femmes de Firaisankina et Tambatra de Sotanana premières demandeurs de formation en transformation de soie, sous l'œil bienveillant de Mme Marie FOYER..... »

La première semestre a été orientée sur la réalisation de sessions demandées par les membres comme la transformation de corne 1<sup>er</sup> niveau, la transformation de la soie

Thèmes	Date	lieu	Durée	ANCESM	non ANCESM	Total bénéficiaires	Formateurs
	<b>2010</b>		<b>(Jours)</b>				
Transformation de soie 1	18-23 Janvier	Ambositra RTM	6 jours	22	6	28	Voajanahary/Marie FOYER
Transformation corne 1	8-13 Février	Bucas Antanimena	5 jours	9	0	9	M Coco/Cite
Transformation soie 2 avancés	15-17 Février	RTM Ambositra	3 jours	10	0	10	Voajanahary/Marie FOYER
Transformation soie 2 moins avancés	18-20 Février	RTM Ambositra	3 jours	12	6	18	Voajanahary/Marie FOYER
<b>Total</b>		<b>1 région</b>	<b>17 jours</b>	<b>53</b>	<b>12</b>	<b>67</b>	<b>2 partenaires</b>

La deuxième semestre a été marquée par la réalisation des sessions basées sur les demandes des tendances des pays du Nord. Les participants ont travaillé sur des lignes de produits bien

définies, le travail a été effectué avec Ravinala Italie car en effet, ce sera l'importateur qui vont promouvoir les produits en Italie pour l'année 2011. Un designer italien a été recruté spécialement pour dessiner les différentes lignes de produits.

Lors de la lecture de Projet 2 à Tamatave.

On voit la solidarité des participants pour la réalisation d'une ligne de produit

.....A la fois équitable et solidaire.



Cette deuxième forme de session de formation rentre dans le cadre d'une étude de marché pour la recherche de nouvelle exigence en Europe. ANCESM avec Ravinala avec l'appui de RTM a du faire ces travaux (et compte le faire en permanence) pour faire face à la crise que le marché en général subit actuellement.

Les produits issus des formations ont été exposés pour un travail de marketing lors des différents foires du commerce équitable en Italie.

Thèmes	Date	lieu	Durée	ANCESM	non ANCESM	Total bénéficiaires	Formateurs
	<b>2010</b>		<b>(Jours)</b>				
Coloration Papier Antemorro	05-09 Juillet	Atelier Ambohimanarina	5 jours	5	0	5	Hans/Cite
Table de couleur Abs	16-20 Aout	RTM Ambohibary	5 jours	21	0	21	Hans/Cite
Table de couleur Tanà	19-23 Juillet	Ancesm Malaza	5 jours	8	0	8	Hans/Cite
Table de couleur Tmtv	26-30 Juillet	Cenacle Tanamakoa	5 jours	22	0	22	Hans/Cite
Lecture projet 1 ABS	30 Aout-03 Sept	RTM AMbohibary	5 jours	22	0	22	Hans/Cite
Lecture projet 1 Tanà	02-06 Aout	Ancesm Malaza	5 jours	15	0	15	Hans/Cite
Lecture projet 1 Tmtv	09-13 Aout	Cenacle Tanamakoa	5 jours	24	0	24	Hans/Cite
Lecture projet 2 Tanà	23-27 Aout	Ancesm Malaza	5 jours	14	0	14	Hans/Cite

Lecture projet 2 Abs	13-17 Sept	RTM Ambohibary	5 jours	18	0	18	Hans/Cite
Lecture projet 2 Tmtv	06-10 Sept	Apostolat de la mer	5 jours	22	0	22	Hans/Cite
Suivi lecture projet et projet 3 Tanà		Ancesm Malaza	3 jours	8	0	8	Hans/Cite
Suivi lecture projet Abs	28-30 /Sept	RTM Ambositra	3 jours	14	0	14	Hans/Cite
Suivi lecture projet Tmtv	4-6 Oct	Cenacle Tamatave	3 jours	22	0	22	Hans/Cite
<b>Total</b>	<b>6 mois</b>	<b>3 régions</b>	<b>86 jours</b>	<b>215</b>	<b>0</b>	<b>215</b>	<b>2 partenaires</b>



.....Lecture de projet.... les participants se sont amusés à réaliser de nouveaux produits....

...association de nombreux matériaux pour avoir de beaux articles...

D'autres thèmes ont été réalisés suite aux demandes des participants qui ne sont pas

Thèmes	Date	lieu	Durée	ANCESM	non ANCESM	Total bénéficiaires	Formateurs
	<b>2010</b>		<b>(Jours)</b>		<b>M</b>		
Couture et stylisme	11-14 Oct	Ancesm Malaza	4 jours	8	2	10	Hans/Cite
Transformation Corne 2	16-20 Aout	Ancesm Malaza	5 jours	9	0	9	M Coco/Cite
Microfinance et son monde	03 Déc	Ancesm Malaza	1 jour	25	0	25	Première Agence de Microfinance
<b>Total</b>	<b>6 mois</b>	<b>3 régions</b>	<b>86 jours</b>	<b>44</b>	<b>2</b>	<b>44</b>	<b>2 partenaires</b>

En tout 301 personnes ont participé à la formation que ANCESM en collaboration avec Cite et RTM.

## 2. Les nouvelles demandes

Pour l'année 2010, ANCESM a reçu 14 demandes d'adhésion qui sont Fioty Analamanga, Rasoanjanahary Jeanine Analamanga, Activ Atsinanana, Haute Terre Vakinankaratra, Broderie Voahirana Vakinankaratra, Miaramandroso Sandrandahy, Soamiray Ambohimahasina Haute Matsiatra, Donga Analamanga, VFTV Imamba Analamanga, Ambohimanarina Nirina Analamanga, FAA

Vohipeno, AMM Haute Matsiatra, Sahalandy Sandrandahy, et Union Maintso. 9 demandes ont été traitées. Les résultats ont été présentés auprès de la réunion des conseils d'administration le 02 décembre dernier. En tout sur les 9 visites évaluatives réalisées et dont les résultats ont été présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 Décembre ont été acceptées. Les responsables de FAA Vohipeno ont été contactés plusieurs fois mais jusqu'à ce jour ils restent injoignables.

### 3. Participation à des foires nationales et internationales

- Du 1 au 3 octobre 2010 à Ferrara, en Italie, Ravinala Sarl, exportateur malgache de Commerce Equitable et membre d'ANCESM, a exposé l'artisanat et les épices d'ANCESM, par le biais de sa maison mère italienne. Une place d'honneur a été donnée aux nouvelles gammes de produits qui ont été conçues et réalisées lors du programme de formations que ANCESM a mené ces derniers mois auprès de ses adhérents (lecture de projet 1,2,3 et table de couleur). Ces articles nouvellement conçus, aux coloris brillants et ayant de formes fascinantes, n'ont pas manqué d'attirer l'attention de nombreux visiteurs, pour offrir, on espère, de nouvelles opportunités aux membres d'ANCESM.

- La foire du commerce équitable organisée par Réunion Equitable du 04 au 09 Novembre 2010 a permis à ANCESM de se faire connaître au niveau de l'Océan Indien. Ravinala entant que exportateur des membres de ANCESM a représenté l'association Nationale au cours de cet événement. Un stand a été offert par Réunion Equitable. Gratuitement pour ANCESM et des contacts intéressants ont été enregistrés lors de ces journées de manifestation. Les produits qui intéressaient les Réunionnais concernaient surtout les épices, les cornes ainsi que la soie.

- Fiermada . FKM du 04 au 08 Aout 2010 à l'Esca Antanimena Antananarivo. Durant lequel un membre de ANCESM (FKM) Antetezambaro a participé. L'association n'a pas demandé d'appui particulier à ANCESM. Ceci prouve que l'association est autonome et a déjà les atouts nécessaires pour affronter toute seule le monde du marché. Il est à noter que l'association est parmi les participants très assidus et qui a eu des résultats positifs au cours des différentes formations organisées par ANCESM.

- L'association Fivotana (Batik Felix) et le Centre Miora ont participé à la journée de l'Europe qui a eu lieu le 10 Mai 2010 à Ivandry dans la résidence de l'Union Européenne ; mais le Centre Miora a désisté au dernier moment faute de disponibilité. RTM et ANCESM a appuyé les participants sur la conception d'une brochure de présentation sur le Batik. Ainsi, une cinquantaine de brochures ont été distribuées au cours de cette manifestation. Une occasion pour ces membres de trouver des débouchés et de se faire connaître et en même temps une occasion de faire connaître ANCESM.

### 4. Défilé équitable

Il s'agit d'une partie des activités qui devait être organisée lors de la foire Alternative vers la fin du mois d'Octobre, mais il a été reporté afin de bien organiser la couverture médiatique et les invitations. Le défilé porte le nom de « Défilé Equitable » qui mettait en évidence la valeur de la soie malgache entre les mains d'un styliste professionnel et de renom « Ben ».

« .....Quand l'équitable rentre dans le défilé de mode..... »



38 modèles ont été portés par des mannequins sous la projection des lumières du Hall de la Gare de Soarano. Le styliste a mis les accents sur l'association de la soie malgache et des tendances des pays du nord. Ces vêtements seront également exposés lors des foires équitables en matière de textile équitable à Madagascar et l'étranger.

#### **5. Réunion des membres du Conseil d'Administration**

2 réunions du conseil d'administration ont été tenues au cours de cette année 2010, l'une le 13 Avril et le second le 01 Décembre 2010. Cette année a été marquée par la perte de l'un des membres du conseil d'administration de ANCESM survenu le 02 Aout 2010 en France suite à une maladie, elle avait 71 ans et est la fondatrice de Cat Ambohimahasoa. Nos condoléances Cat Ambohimahasoa et la famille de Sœur Collette BOHEMARE. Les 4 réunions périodiques de cette année n'ont pas pu être tenues dont les raisons méritent d'être analysées. Toutes fois, ces réunions ont permis, d'une part, de faire des échanges périodiques entre les membres du conseil d'administration/organe de contrôle et le secrétariat technique et, d'autre part, de faire savoir aux membres du conseil d'administration l'évolution des activités de ANCESM.

#### **6. Assemblées Générales Ordinaires**

La première Assemblée Générale Ordinaire de ANCESM pour l'année 2010 a été organisée le 14 Avril 2010 au siège de ANCESM, Antananarivo, Région Analamanga. Durant cette Assemblée Générale, les membres ont approuvé le rapport financier de ANCESM qui a été refusé lors de la dernière AGO de l'année 2009. La seconde AGO a eu lieu auprès du siège même de ANCESM le 02 et 03 Décembre 2010. L'AG a été précédé d'une séance d'information-formation sur le micro finance exposée par la première agence de micro finance à Madagascar siégeant à Andoharanofotsy. L'exposé porte essentiellement sur la possibilité d'emprunt auprès de l'agence par les membres de ANCESM. à chacun des membres la libre choix d'être partenaires ou non de l'agence.

## 7. Distribution des kits scolaires 2010

Etant donnée que ANCESM est une association œuvrant pour les respects des critères du commerce équitable, elle se doit être la première à donner bon exemple pour ces respects. Aussi, pour alléger un peu les charges des parents d'élèves, ANCESM, à travers l'appui de RTM a réalisé la distribution de kits scolaires aux enfants de ses membres. Jusqu'au fin du mois de Novembre 2010, il a été distribué 753 kits scolaires. Les principaux bénéficiaires sont, en effet, les enfants des producteurs membres de ANCESM. en échange des kits, un frais d'envoi et de traitement de la demande de 1.000 ariary a été demandé par association demandeur. Les kits sont constitués de 2 bougies, 2 crayons de bois, 1 stylo, 1 règle, 1 équerre, 2 cahiers, 1 gomme, 1 taille crayon, 1 boite de feutre ou de crayon de couleur, 1 paire de ciseaux, 1 colle bâton.

## 8. Gestion de fonds d'outils

Fanja broderie, (3fois), Apim (2 fois), Soatanana (1 fois) sont les groupements qui ont émis des besoins en matière d'outils pour cette année 2010 d'une valeur aux environ de 1775.200 ariary. Le plan de remboursement des groupements ont été pris en commun accord avec ANCESM. Jusqu'à ce jour le taux de recouvrement de ces fonds d'outils est de l'ordre de 30 %. Il est à noter que certain membres n'ont pas pu avoir ses commandes. Ceci est du au fait que les outils commandés n'ont pas du tout des liens avec les activités en matière de commerce équitable effectué par le groupement membres d'ANCESM (plaque solaire, moto, casque pour coiffeuse,...).

## 9. Gestion du Label CES

L'utilisation du label CES par les membres est encore très limitée. Beaucoup de membres cherchent à avoir les devis pour telle ou telle quantité mais sans suite de commande. Pour 2010, 3 groupements ont pu utiliser le label pour la vente de leurs produits, Il s'agit de Confiturerie Saint Josèphe, Ravinala Madagascar, Madagascar Art. le recouvrement des 5% des prix d'impression a été réalisée à 80%, ce qui revient à 65.000 ariary. La raison est que certain groupement ne peut faire le paiement que par chèque ou par virement bancaire. Mais chose connue par tous, l'association n'est toujours pas reconnue officiellement et de ce fait, elle ne peut pas procéder à l'ouverture de compte bancaire.

## 10. Recherche de débouchés

**Equimada (Antsirabe)** : Huiles essentielles pour CTM Altromercato en Italie, Sté Maintso EURL en France, Neumond en Allemagne, Yebo à La Réunion, cannelles pour AgriRico en Italie  
Echantillons d'huiles essentielles envoyés en Inde et en attente de commande.

**Mahavelonarivo (Fenerive Est)** : Artisanats malagasy pour Sté Maintso EURL en France, Association Terre Rouge en France, épices variées pour Ravinala Italie, Equo food Italie, Equo Link Italie, cannelles pour AgriRico Italie

**Parapharma (Mananjary)** : vanilles pour Ravinala Italie, CTM Altromercato Italie, Sun Lay au Luxembourg et Equo Link Italie

**Maison ID Art Momy** : shoppers pour Ravinala, Benkadi en Italie, Lucerna en Italie, Alimentari Point en Italie, Associazione Nuovo Mondo, BioSolidale Distribution

**Association Fiavotana** : artisanats pour Ravinala Italie, Coltellerie Berti Italie, Terra Ekita en France, Cadwyn au Pays des Galles, Ass° Terre Rouge en France, Sté Maintso EURL en France, Yebo à La Réunion, Sun Lay au Luxembourg

**Association Fkm Antetetzambaro et Miatrika** : artisanats pour Ravinala, Sté Maintso EURL en France, Equo Link, Cadwyn au Pays des Galles, Sun Lay au Luxembourg

**Association Tambatra et Firaisankina (Soatanana)** : soies pour Villaggio Globale, Festival Culture à Ravenna Italie, Ass° Terre Rouge en France, défilé équitable au Buffet de la Gare Soarano

**CDA Andohatapenaka** : Sté Maintso EURL en France

**ManaoDE (Tamatave)** : sucre bio artisanal

#### 11. Gestion du Site web et des contacts de ANCESM

Avec Shasama, une structuration du site web de ANCESM a été effectuée. Des pages ont été insérées comme la page galerie photo. Les téléchargements ont été également mis à jour. A ce jour, il y a plus de 90000 visiteurs. L'adresse email de ANCESM : [info@ancesm.org](mailto:info@ancesm.org) est aussi fonctionnelle ainsi que la page forum.

#### 12. Glossaire du CES

Le glossaire du commerce équitable a été réalisée vers la fin du mois de Septembre 2010. Le glossaire est en version français -malagasy, malagasy-français. Plus de 127 termes ont été traduits par l'Académie Malagasy qui a été le partenaire officiel de RTM pour la rédaction du glossaire. A l'heure actuelle, RTM est en contact avec Cite pour la négociation de l'édition du glossaire. Toute fois, il est à noter que les membres de ANCESM seront les premiers bénéficiaires et utilisateurs de ce glossaire.

#### 13. Vidéo ANCESM et catalogues des nouveaux membres

La vidéo de ANCESM est enfin prête. Il s'agit en fait d'un documentaire de 30mn produits par Numérique info. Elle représente les activités de ANCESM et est sous titrée en 4 langues (malagasy, français, Anglais et Italiens) . Elle servira d'outils de promotion et de sensibilisation pour ANCESM et de ses membres au cours des foires et manifestations,. Elle servira également de moyen de publicité pour ANCESM à travers sa diffusion future auprès de quelques chaînes nationales.

La conception de catalogue pour les 6 nouvelles membres : Vonona Sambaina, FKM Antetetzambaro, Mitsinjo Andasibe, Soamiavotra Fandriana et Art Mony a été aussi effectuée..

#### 14. Rencontres avec le Ministère du commerce et du Ministère de l'artisanat

Après une longue attente, RTM avec ANCESM a pu avoir une collaboration avec l'actuel Ministère du commerce. Un premier atelier a été organisé le 14 Octobre 2010 qui se situait dans le cadre de l'analyse de la situation du commerce équitable et solidaire à Madagascar et surtout pour la relance de la collaboration entre le Ministère du Commerce, RTM et les acteurs du CES. Les participants étaient surtout des responsables ministériels dont Monsieur le Secrétaire Général, et les autres acteurs potentiels intervenant dans ce domaine à savoir le Président de l'ANCESM, l'équipe de RAVINALA et l'équipe de RTM. Il faut signaler également la présence de la Présidente de la Coopérative RAVINALA Italie,

Pour la deuxième rencontre, le Ministère de l'artisanat et du tourisme a été intégré dans la réflexion qui portait surtout: la démarche pour la mise en place du bureau de liaison ; les collaborations avec les autres acteurs ; et les réflexions sur le cadre légal CES à Madagascar. Il

est à noter que l'initiative pour l'invitation de la deuxième atelier a été prise en main par le Ministère du commerce sous la direction de son Secrétaire Générale. La prochaine étape à faire est la mise en place du CIACESM et le suivi du dossier de création officielle de ANCESM.

#### **15. Recrutement du secrétariat technique**

Quelques candidats a émis leurs souhaits de travailler pour le compte du secrétariat techniques de ANCESM (des stagiaires et des chercheurs d'emplois) mais deux (2) candidats se sont avérés les plus appropriés au poste. Un entretien a été réalisé vers le mois d'Octobre auprès du siège de ANCESM à Malaza Andoharanofotsy, par Un des membres du conseil d'administration de ANCESM et secrétaire technique et par le Coordinateur des projets de RTM. Les résultats de ces entretiens ont été déjà envoyés aux membres du conseil d'administration qui ont donné un accord à RTM de choisir celui qui ira le mieux au poste. La personne choisie a passé un deuxième entretien et commencera à travailler pour ANCESM le 01 Décembre 2010 pour un essai de six (6) mois. Il s'agit de Mlle Mampionona RAMAMOMJISOA diplômée de CNTEMAD.

#### **16. Préparation de l'élection des nouveaux membres du conseil d'administration**

Le mandat des membres du conseil d'administration est de 3 ans comme inscrit dans les statuts de ANCESM. Aussi, si l'élection des actuels membres du conseil d'administration et des commissaires au compte commençait le 14 Novembre 2007, leur premier mandat doit se terminer le 14 Novembre 2010. Il est, de ce fait, temps de procéder à l'élection des nouveaux membres du conseil d'administration, des commissaires au compte au cours de cette Assemblée Générale Ordinaire du mois de Décembre 2010 ou au plu tard lors de la première AGO de l'année 2011. Il est à noter que les élus en 2007 peuvent être Réélus une deuxième fois.

### **LES ACTIVITES NON REALISEES**

---

#### **1. Réunions du conseil d'administration**

Les membres du Conseil d'administration n'ont tenu que (2) deux réunions pour cette année, ceci est du au fait que les membres ne sont pas disponibles en même temps. Les réunions périodiques des commissaires au comptes ne sont non plus tenues en raison des démotivation des membres (aucun membre n'a manifesté le désir de faire leur tâches au sein de ANCESM) d'une part et d'autre part, on a perdu le contact avec l'un des membres.

#### **2. Sortie officielle de l'arrêtée portant création de ANCESM**

Malgré de nombreuses tentatives auprès du Ministère du tourisme et de l'artisanat et avec l'aide de l'un des membres de ANCESM, l'avis émanant du Ministère du tourisme et de l'artisanat n'est toujours pas jusqu'à ce jour reçu par le Ministère de l'intérieur. Il est à noter que le dernier contact auprès du Ministère du tourisme est le Direction de la Promotion de l'artisanat. On attend actuellement la suite de la nouvelle collaboration entre RTM, ANCESM, Ministère du Commerce et le Ministère de l'artisanat et du tourisme afin de booster l'officialisation de la création d'ANCESM. après trois ans d'existence, l'association nationale reste toujours non officielle devant l'Etat malgache, un élément clé qui empêche ANCESM de se faire connaître et de nouer des partenariats d'envergure internationale. Mais surtout ANCESM ne peut pas encore s'aventurer à émettre une demande d'adhésion auprès de WFTO.

#### **3. Evaluation périodique de ANCESM**

L'évaluation périodique des 46 membres de ANCESM n'a pas pu être réalisée cette année vu les engagements respectifs des membres du conseil d'administration qui devaient faire cette

évaluation avec le secrétariat technique. Une programmation sévère devrait être mise en place et respectée par chacun.

## VI. RAPPORT FINANCIER

### 1. Rapport financier

#### BILAN FINANCIER DE L'ANCESM - JANVIER 2010 à DECEMBRE 2010 -

DEPENSES	MONTANT (Ar)
<b>Tenue de 2 réunions du Cda Avril, Décembre)</b>	
Preparation	128.000
Restauration	100.000
Hebergement	240.000
Deplacement 2 fois	170.000
<b>Tenue de deux (2) Assemblée Générale Ordinaire AGO</b>	
Preparation	118.000
Déplacement participants des autres régions : Avril et Décembre	1.584.400
Restauration /hebergement	1.971.000
<b>Structuration du nouveau siège de l'ANCESM</b>	
matériel de bureau	1.376.100
loyer, eau, électricité et téléphone	10.643.614
Meubles et ordinateur	6.389.532
<b>Evaluation des nouvelles adhésions auprès de l'ANCESM</b>	
Déplacement pour les 9 évaluations (AMM,Sahalandy, Coop Maintso Mirindra, Ambohimanarina, Haute terre, Broderie Voahirana, Nirina, donga creation)	2.250.000
Recharge téléphones zain	0
<b>Défilé équitable : Alternative</b>	
	10.280.000
<b>Produire des supports nécessaires pour les activités de promotion du label</b>	
Banderole	45.000
Tee shirts	825.000
consultation légal pour la rédaction du contrat d'utilisation du label	1.800.000
Production de brochures ancesm : 500 brochures en couleur	250.000
<b>Recherche de débouchés pour membre ANCESM</b>	
Dépense connexion internet , contact partenaires	300.000
<b>Film documentaire</b>	
support video et affiches	1.466.430
<b>Reflechir sur la mise en place du registre du CES à Madagascar</b>	
Atelier d'échange avec les Ministères	650.000
<b>Formations (24 séances, 7 thèmes, 62 jours, 302 participants)</b>	
Organisation, hébergement, restauration et tenue modules de formations	57.136.307
Achat outils de travail	2.316.240
<b>TOTAL DEPENSE en Ariary</b>	<b>100.039.623,0</b>

<b>RESSOURCES</b>		<b>MONTANT (Ar)</b>
Apport RTM		96.051.623,00
Apport Cite (réalisation des formations : 1/3 du coût total des salaires, déplact, hébergnt formateurs)		3.688.000,00
Apport Ravinala		300.000,00
Ressources caisse ANCESM		2.333.900,00
<b>TOTAL RESSOURCE en Ariary</b>		<b>102.373.523,0</b>
<b>BILAN FINANCIER en Ariary</b>		<b>2.333.900,00</b>

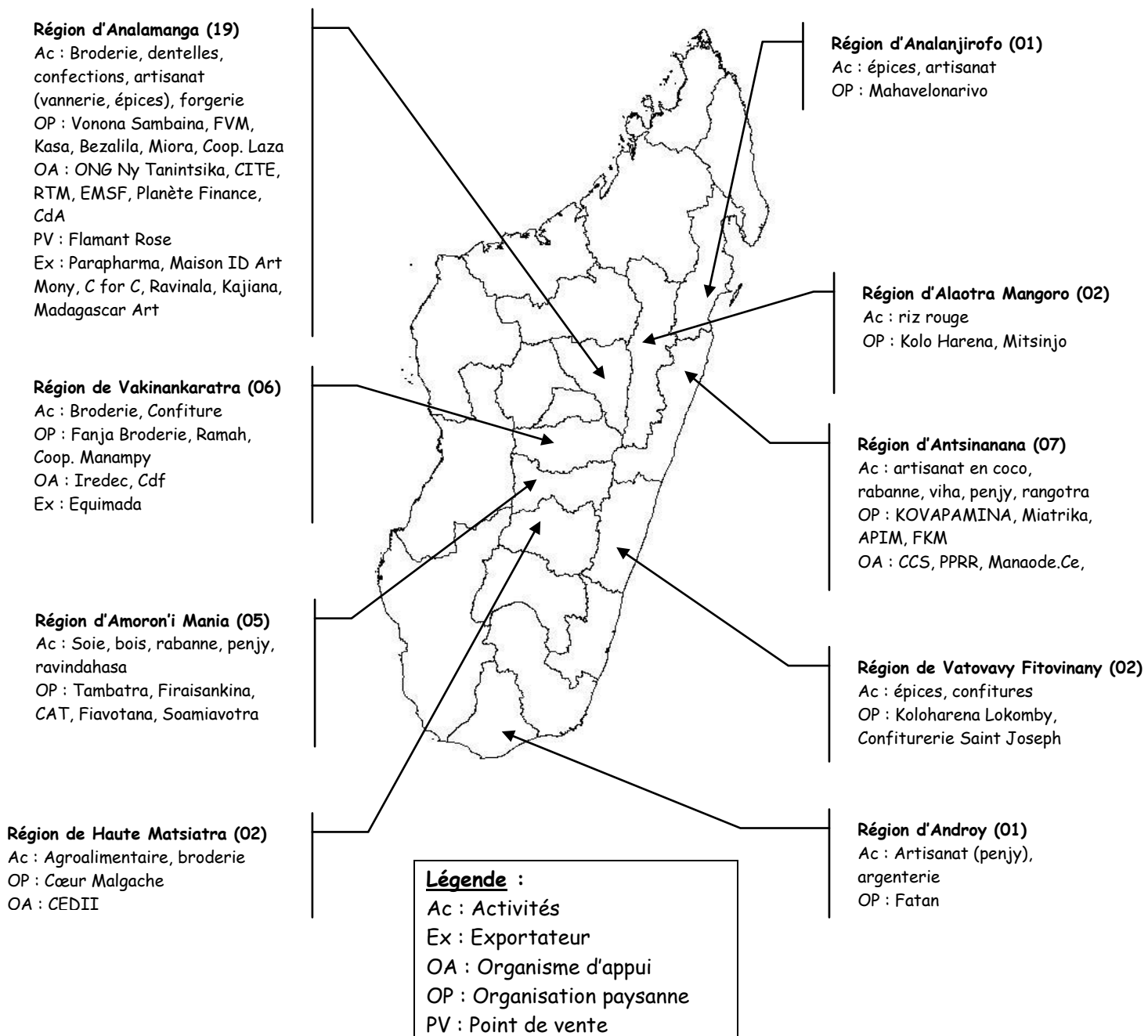
## 2. Situation des cotisations ANCESM

N°	Organisme / Association	Adresse	Catégorie	Cotisations 2008	Cotisations 2009	Cotisations 2010	Cotisations 2011	Droit d'adhésion
1	Coopérative LAZA	Lot IVG 100 Ambohimalaza Antananarivo	Producteur	5.000	5.000	5.000		-
2	APIM	Lot 61 Morarano P 21/13 Toamasina	Producteur	5.000	5.000	5.000		-
3	KAJINA	Lot II N 187 N Analamahintsy Antananarivo	Producteur/exportateur	15.000	15.000	-		-
4	Association MIATRIKA	Lot 14 Bis V Tamatave	Producteur	5.000	5.000	-		-
5	MIORA SAF/FJKM	Lot II K 3 Ambohijatovo Antananarivo 101	Producteur	15.000	-	-		-
6	MADAGASCAR ARTS	BP 1402 Talatamaty Antananarivo 101	Exportateur	15.000	-	-		-
7	CITE Ambatonakanga	CITE Ambatonakanga	Organisme d'appui	15.000	15.000	-		-
8	C FOR C	VR 10 Ankazotokana Antananarivo101	Exportateur	-	-	-		-
9	Ravinala Sarl	BP 1660 Bevalala Antananarivo 101	Exportateur	15.000	15.000	15.000		-
10	Ny Tanintsika	IB 65 Bis Isoraka Antananarivo 1	Producteur	15.000	15.000	-		-
11	Association FIAVOTANA	V 514, Ambohibary Ambositra 306	Producteur	5.000	5.000	5.000		-
12	Le Flamant Rose	Tahala Rarihasina Analakely Tanà	Point de vente	-	-	-		-
13	Confédération Nationale Koloharena	Ambondrona Amparafaravola Ambatondrazaka	Organisme d'appui	15.000	15.000	15.000		-
14	BEZALILA	Lot 46 Mandriambero Antananarivo 105 / BP 40 85 Tanà 101	Exportateur	5.000	5.000	5.000		-
15	FANJA BRODERIE	Lot 24 N 35 Manodidina Gare Antsirabe	Producteur	5.000	5.000	5.000	5.000	-
16	Coopérative TAMBATRA	Soatanana Ambohimaha Ambositra	Producteur	5.000	5.000	-		-
17	Coopérative EQUIMADA	Lot 21 AG 2 Avaratsena Antsirabe 110	Producteur	5.000	5.000	5.000		-
18	CCS Tamatave	Anjoma Toamasina	Organisme d'appui	15.000	15.000	-		-
19	Coopérative KASA	Lot ID I 45 B Antsahakely	Producteur	5.000	5.000	5.000		-

20	CDA Andohatapenaka	Lot IVL 126 Bis Andohatapenaka Antananarivo 101	Point de vente	15.000	15.000	-	-	
21	EMSF	Ex haras Anosimasina Itaosy Antananarivo 101	Point de vente	15.000	-	-	-	
22	CDF	Lot 0718 C 161 Antanety Mandaniresaka Antsirabe 110	Producteur	5.000	-	-	-	
23	Entreprise RAMAH	Lot 114 B Ambatolampy	Producteur	5.000	-	-	-	
24	Cœur Malgache	Maison wagon devant la Gare Fianarantsoa 301	Point de vente	-	-	-	-	
25	PPRR/MAEP	Palais de la région Antsinanana	Organisme d'appui	15.000	15.000	15.000	-	
26	KOVAMPAMIMA	Ampasimazava Toamasina	Producteur	5.000	5.000	5.000	-	
27	ONG RTM	BP 1660 Tongarivo Antananarivo 101	Organisme d'appui	15.000	15.000	15.000	-	
28	Coopérative FIRAIKANKINA	Soatanana Ambositra 306	Producteur	5.000	5.000	-	-	
29	Association Mahavelonarivo	Fénérive Est	Producteur	5.000	5.000	-	-	
30	Avana Iredec Antsirabe	Lot 108 C 130 Tsivatrnikamo Antsirabe 110	Organisme d'appui	-	-	-	-	
31	MANAOE	Tamatave	Organisme d'appui	15.000	15.000	-	-	
32	CAT La Bougainvillée	Ambohimahsoa 305	Producteur	5.000	5.000	5.000	-	
33	CEDII	BP 166 Tsianolondroa Fianarantsoa 301	Organisme d'appui	-	-	-	-	
34	Coop. Manampy	Morarano Est Manjakatempo	Producteur	5.000	5.000	5.000	-	
35	PARAPHARMA Sarl	BP 12137 Ivato	Exportateur	15.000	15.000	-	-	
36	Planet Finance	Anjohy Antananarivo	Organisme d'appui	15.000	15.000	-	-	
37	FVM Volosarika	Ambanidia Antananarivo	Producteur	-	5.000	5.000	10.000	
38	Confiturerie saint Joseph	Manakara	Producteur	-	-	-	-	
39	Coopérative Koloharena	Lokomby Manakara	Organisme d'appui	-	-	-	-	
40	Broderie Voahirana	Antsirabe	Producteur	-	-	-	-	
41	Association Vonona	Sambaina Manjakandriana	Producteur	-	5.000	-	10.000	
42	Association Soamiavotra	Fandriana	Producteur	-	-	5.000	10.000	
43	Association Fkm	Antetezambaro - Tamatave	Producteur	-	-	5.000	10.000	
		<b>Total</b>		<b>290.000</b>	<b>245.000</b>	<b>125.000</b>	<b>5.000</b>	<b>40.000</b>

V. ANNEXES

1. Carte de Madagascar avec répartition par zone de ANCESM



**2. Journal de caisse de ANCESM**

Date	N° reçu	Libellé	Montant	Solde
26/02/2008	1/2008	Cotisation 2008 - Fanja broderie Antsirabe	5.000	5.000
26/02/2008	2/2008	Cotisation 2008 - Coop. Equipada Antsirabe	5.000	10.000
26/02/2008	3/2008	Cotisation 2008 - Ass° Kajina Analamahitsy	15.000	25.000
26/02/2008	4/2008	Cotisation 2008 - Coop Manampy Ambatolampy	5.000	30.000
26/02/2008	5/2008	Cotisation 2008 - Kovampamima Tamatave	5.000	35.000
26/02/2008	6/2008	Cotisation 2008 - Ass° Miatrika Tamatave	5.000	40.000
26/02/2008	7/2008	Cotisation 2008 - Apim Tamatave	5.000	45.000
26/02/2008	8/2008	Cotisation 2008 - Coop. Tambahra Ambositra	5.000	50.000
26/02/2008	9/2008	Cotisation 2008 - Coop. Firaisankina Ambositra	5.000	55.000
26/02/2008	10/2008	Cotisation 2008 - CAT Ambohimahaso	5.000	60.000
26/02/2008	11/2008	Cotisation 2008 - Manaode Tamatave	15.000	75.000
03/03/2008	12/2008	Cotisation 2008 - Miora SAF FJKM	15.000	90.000
03/03/2008	13/2008	Cotisation 2008 - Coop. KASA Antsahakely	5.000	95.000
03/03/2008	14/2008	Cotisation 2008 - Coop. LAZA Ambohimalaza	5.000	100.000
03/03/2008	15/2008	Cotisation 2008 - Ravinala Sarl Bevalala	15.000	115.000
13/05/2008	16/2008	Cotisation 2008 - Mahavelonarivo Fenerive Est	5.000	120.000
15/05/2008	17/2008	Cotisation 2008 - Madagascar ARTS Tana	15.000	135.000
15/05/2008	18/2008	Cotisation 2008 - ONG CDF/LAKABE Antsirabe	5.000	140.000
15/05/2008	19/2008	Cotisation 2008 - ONG RTM Tana	15.000	155.000
18/07/2008	20/2008	Cotisation 2008 - Confédération Koloharena	15.000	170.000
28/11/2008	21/2008	Droit d'adhésion - FVM Volosarika Ambanidia	10.000	180.000
28/11/2008	22/2008	Cotisation 2008 - CCS Tamatave	15.000	195.000
26/03/2009	1/2009	Participation des artisans sur formations à Ambositra	70.000	265.000
15/05/2009	2/2009	Cotisation 2008/2009 - BEZALILA Tana	10.000	275.000
15/05/2009	3/2009	Cotisation 2009 - Fanja broderie Antsirabe	5.000	280.000
15/05/2009	4/2009	Cotisation 2008/2009 - Ny Tanintsika	30.000	310.000
15/05/2009	5/2009	Cotisation 2009 - ONG RTM Tana	15.000	325.000
15/05/2009	6/2009	Cotisation 2009 - Coop Manampy Ambatolampy	5.000	330.000
15/05/2009	7/2009	Cotisation 2009 - Coop. LAZA Ambohimalaza	5.000	335.000
15/05/2009	8/2009	Cotisation 2009 - Kovampamima Tamatave	5.000	340.000
15/05/2009	9/2009	Cotisation 2009 - Ass° Kajina Analamahitsy	15.000	355.000
15/05/2009	10/2009	Cotisation 2009 - Coop. Equipada Antsirabe	5.000	360.000
15/05/2009	11/2009	Cotisation 2009 - Ass° Miatrika Tamatave	5.000	365.000
15/05/2009	12/2009	Cotisation 2009 - CAT Ambohimahaso	5.000	370.000
15/05/2009	13/2009	Cotisation 2009 - CCS Tamatave	15.000	385.000
15/05/2009	14/2009	Cotisation 2009 - Coop. Firaisankina Ambositra	5.000	390.000
15/05/2009	15/2009	Cotisation 2009 - Coop. Tambahra Ambositra	5.000	395.000
20/05/2009	16/2009	Cotisation 2009 - Coop. KASA Antsahakely	5.000	400.000
20/05/2009	17/2009	Cotisation 2008/2009 - CDA Andohatapenaka	30.000	430.000
20/05/2009	18/2009	Cotisation 2008 - EMSF Anosimasina Itaosy	15.000	445.000
09/06/2009	19/2009	Cotisation 2009 + Droit d'adhésion - Ass° Vonona Sambaina	15.000	460.000
03/07/2009	20/2009	Cotisation 2009 - Ravinala Sarl Bevalala	15.000	475.000
03/07/2009	21/2009	Cotisation 2008/2009 - Planet Finance	30.000	505.000
04/12/2009	22/2009	Cotisation 2009 - Confédération Koloharena	15.000	520.000
04/12/2009	23/2009	Cotisation 2008 - RAMAH Ambatolampy	5.000	525.000

04/12/2009	24/2009	Cotisation 2008/2009/2010 - PPRR Tamatave	45.000	570.000
04/12/2009	25/2009	Droit d'adhésion et cotisation 2010 - Association Soamiavotra	15.000	585.000
04/12/2009	26/2009	Cotisation 2009/2010 - Association FVM Ambanidia	10.000	595.000
04/12/2009	27/2009	Cotisation 2008 - Association Fivotana ambositra	5.000	600.000
23/12/2009	28/2009	Participation sur formations à Ambositra du 07 au 11/12/2009	72.000	672.000
23/12/2009	29/2009	Cotisation 2008/2009 - CITE Ambatonakanga	30.000	702.000
31/12/2009	30/2009	Participation sur formations informatique , fibre végétale,...	358.000	1.060.000
04/02/2010	29/2009	Droit d'adhésion et cotisation 2010 - Association Fkm T/ve	15.000	1.075.000
13/04/2010	00/2010	Cotisation 2010 - Broderie LAZA	5.000	1.080.000
13/04/2010	01/2010	Cotisation 2010 - KASA Antsahakely	5.000	1.085.000
13/04/2010	02/2010	Cotisation 2010 - Coopérative MANAMPY	5.000	1.090.000
13/04/2010	03/2010	Cotisation 2010 et 2011 - Broderie FANJA Antsirabe	10.000	1.100.000
13/04/2010	04/2010	Cotisation 2010 - BEZALILA	5.000	1.105.000
13/04/2010	05/2010	Cotisation 2010 - KOVAMPAMIMA	5.000	1.110.000
13/04/2010	06/2010	Cotisation 2009 - MANAODE	15.000	1.125.000
13/04/2010	07/2010	Cotisation 2009 et 2010 - Association FIAVOTANA	10.000	1.135.000
13/04/2010	08/2010	Cotisation 2010 - Coopérative EQUIMADA Antsirabe	5.000	1.140.000
13/04/2010	09/2010	Cotisation 2010 + forfait annuel / redevance label KOLOHARENA	30.000	1.170.000
13/04/2010	10/2010	Cotisation 2009 - Association APIM Tamatave	5.000	1.175.000
13/04/2010	11/2010	Cotisation 2010 - Association APIM Tamatave	5.000	1.180.000
13/04/2010	12/2010	Cotisation 2010 - CAT Ambohimahasoa	5.000	1.185.000
13/04/2010	13/2010	Cotisation 2009 - Association MAHAVEOLONARIVO	5.000	1.190.000
13/04/2010	14/2010	Cotisation 2010 - ONG RTM	15.000	1.205.000
05/08/2010	15/2010	Redevance forfaitaire 2010 / utilisation label par RAVINALA	15.000	1.220.000
05/08/2010	16/2010	Droit utilisation de label par RAVINALA (5% x 237.600 Ar)	11.900	1.231.900
05/08/2010	17/2010	Cotisation 2010 - RAVINALA SARL BEVALALA	15.000	1.246.900
29/11/2010		Droit de formation 2010	552.000	1.798.900
29/11/2010		traitement dossier kit scolaire	9.000	1.807.900
29/11/2010		remboursement fonds d'outils	522.800	2.330.700
29/11/2010		frais de traitement de dossier	3.200	<b>2.333.900</b>

### 3. Rappel du Cadre logique de ANCESM

**CADRE LOGIQUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE  
DU COMMERCE EQUITABLE ET SOLIDAIRE  
(ANCESM)**

#### 1. Objectifs globaux

Promouvoir le commerce équitable et solidaire à Madagascar et appuyer les acteurs membres de l'Association ANCESM

#### 2. Objectifs spécifiques

**OS1** : Renforcer la capacité institutionnelle et (socio) organisationnelle de l'ANCESM

**OS2** : Garantir le contrôle et le respect des principes et des critères du commerce Equitable et Solidaire

**OS3** : Assurer la bonne gestion du Label et du registre du Commerce Equitable à Madagascar

**OS4** : Assurer la promotion du Commerce Equitable et Solidaire à Madagascar et à l'Etranger aux bénéfices des membres de l'Association ANCESM

### 3. Résultats attendus

**R1** : La structure de l'ANCESM est opérationnelle (CDA et Organes de contrôle, secrétariat technique)

**R2** : Les procédures des contrôles et de respect des principes et critères du commerce équitable sont effectifs

**R3** : Un programme de promotion du CES au bénéfice des membres de l'ANCESM est fonctionnel

### 4. Activités

***R1 : La structure de l'ANCESM est opérationnelle (CDA et Organes de contrôle, secrétariat technique)***

#### **Pour le Conseil d'Administration**

**A.1.1.** Tenir une réunion Périodique du Conseil d'Administration (périodique : 4 fois par an) et de l'Assemblée Générale

**A.1.2.** Recherche de collaboration et de partenariats pour la bonne marche des actions de l'ANCESM

**A.1.3.** Assurer le suivi des contrats de collaborations avec les partenaires (RTM, ....)

**A.1.4.** Assurer la formation et la mise à niveau des membres du Conseil d'Administration

#### **Pour le Secrétariat Technique**

**A.1.5.** Aménager le Siège de l'ANCESM

**A.1.6.** Recruter le personnel permanent du Secrétariat Technique (secrétaire ou Assistant Administrative et Financier) tout en évoluant progressivement au niveau de l'effectif du personnel

**A.1.7.** Meubler le siège de l'ANCESM et Constituer les matériels nécessaires au premier fonctionnement de l'ANCESM (entre autres ordinateurs, chaises, bureau, imprimante,...)

**A.1.8.** Assurer la formation et l'insertion du personnel technique (outil de travail, cadre général sur le système du commerce équitable et solidaire)

#### **Pour l'organe de contrôle**

**A.1.9.** Tenir une réunion périodique de l'organe de contrôle

**A.1.10.** Mettre en place un système de contrôle et de suivi des activités du CdA et de la gestion financière de l'ANCESM

**A.1.11.** Elaborer le manuel de procédure de l'ANCESM

**A.1.12.** Assurer la formation et/ou la mise à niveau des rôles des membres de l'organe de contrôle

**Pour les membres**

**A.1.13.** Assurer / présenter une information continue et périodique auprès des membres de l'ANCESM sur les différents systèmes de gestion de registre de la gestion de label, commerce Equitable et solidaire, le procédure

**R2 : Les procédures des contrôles et de respect des principes et critères du commerce équitable sont effectifs**

**A.2.1.** Mettre à jour les différents outils d'évaluation du respect des critères du Commerce Equitable et solidaire pour les nouvelles adhésions

**A.2.2.** Elaborer des outils de contrôle de respect des critères de Commerce Equitable au niveau des membres de l'ANCESM

**A.2.3.** Assurer la formation du Conseil d'administration et de l'organe de contrôle sur l'évaluation des nouveaux adhérents et sur l'évaluation périodique des membres de l'ANCESM

**A.2.4.** Assurer l'évaluation des nouvelles adhésions auprès de l'ANCESM

**A.2.5.** Mettre en place le système de gestion du label CES (système de royalties,...)

**A.2.6.** Assurer la promotion et le suivi de l'utilisation du label CES Madagascar à Madagascar

**A.2.7.** Réfléchir sur la mise en place du registre du Commerce Equitable et Solidaire à Madagascar tout en collaborant avec le Ministère du Commerce

**A.2.8.** Mettre en fonctionnement le système de gestion du registre du Commerce Equitable et Solidaire de l'ANCESM et le mettre à jour annuellement

**R3 : Un programme de promotion du CES au bénéfice des membres de l'ANCESM est opérationnel**

**A.3.1.** Organiser des journées Commerce Equitable et Solidaire Madagascar (Exposition, Conférence, Débat échange autour du terme Commerce Equitable, invités spécifiques de

l'étrangers...) avec des supports de promotion (banderoles, tee shirt, casquettes à partir des produits artisanaux des membres....)

**4.3.2.** Identifier des partenaires étrangers pour la participation à des festivités/foires internationales pour la promotion du Commerce Equitable et Solidaire à Madagascar et de l'ANCESM

**4.3.3.** Participer aux différentes festivités, foires internationales, manifestations internationales sur le Commerce Equitable et Solidaire

**4.3.4.** Produire des supports nécessaires pour les activités de promotion de Commerce Equitable et de l'ANCESM : site web, catalogues, brochures et plaquettes, périodiques,.....

**4.3.5.** Mettre à jour les outils de promotion de Commerce Equitable et de l'ANCESM

**4.3.6.** Lancer un programme de développement du tourisme solidaire aux bénéfices de membres de l'ANCESM (gestion des retombés du tourisme solidaire,...)